



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

L'an deux mil vingt-cinq le 2 décembre à 18h45

En exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents : 15

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Votants : 19

Date de la convocation : 26/11/2025

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Bernadette PELISSIER, Valérie GAGNE Thierry SOLEILHAC, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE Serge ABOULIN, Christine SIMON.

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Michel BEGON

Roland SEUX qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Christian GIRARD

Secrétaire de séance : Sébastien GAGNE

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2025 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2025 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est par ailleurs invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2025, joint à la présente délibération.
- **DESIGNE** Sébastien GAGNE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,

Franck PAILLON



Fait et délibéré le 02/12/2025
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Sébastien GAGNE

